

Décision Générale colonial

Décision n° 808 concernant les services d’Etat.

n° 808

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 juin 1964
Numéro JO n° 6 du 01/07/1964	Date du numéro 1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans et pour compter du 27 mai 1964 (comme miliciens de 2e classe) les recrues dont les noms suivent : — matricule 2955 : Houssein Cheïk Aptidon ; — matricule 2956: Hassan Alaleh Hared ; — matricule 2957 : Omar Elmi Waberi.